

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **COMPAGNIE PROTECT PREMIUM SA**, route des Acacias 54bis, 1227 Carouge
2.

Déclaration de faillite: 05.08.2010
3.

Suspension de faillite: 14.04.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.05.2011
5.

Avance de frais: CHF 4'300.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: exécution de mandats fiduciaires et fiscaux, organisation, tenue, révision, contrôle, expertise et surveillance de comptabilités, constitution et administration de sociétés, gérance de biens, ayant son siège à route des Acacias 54 bis, 1227 Carouge

Pour tout renseignement :
Groupe n°3 022/388.89.03
2010 000958 R / OFA3

Office des faillites
1227 Carouge GE

00631485